Le p'tit Momèrien

Bulletin

Numéro 12

municipal

Année 2016

Le mot du Maire	p.3
La Grande Agglo	p.4-5
Le Budget 2016	p.6-7
Les travaux réalisés	p.8-9
RPI Momères-Saint Martin	p.10
TAP / SIVOM	p.11
Festivités	p.12-14
Le goûter des ainés	p.15
L'Intercommunalité Gespe Adour Alaric	p.15
Les associations	p.16
Les animations	p.17
Etat Civil 2016	p.18
Infos pratiques	p.19

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent une BONNE ET HEUREUSE ANNEE !

De gauche à droite: Françoise BERENGUEL, Bernard SARRABERE, Séverine CABALOU, Pierre GIRARDEAU, Pascale AUBARD, Eugène CAZENAVE, ***Jean Marie TAPIE,*** Julien MONIN, Remi PELTIER, Yves CAPBER, Christelle MEDAILLON, Christophe ROMAN

Absents sur la photo: Florent REYNAUD, Gilles SEMMARTIN, Marc SUBERBIE.

Le mot du Maire

Nous ne pouvons commencer 2017 sans avoir une pensée pour l'année que nous venons de traverser.
Année marquée par des événements à jamais inscrits dans l'Histoire de notre pays. Au delà des émotions, nous souhaitons réaffirmer les valeurs de notre République. Il s'agit pour nous de lutter contre l'ignorance, les extrémismes, la peur, le repli sur soi. Et cela nous le pouvons au quotidien, chacun d'entre nous, en faisant preuve de discernement, d'écoute, d'altruisme.

Nous devons être vigilants pour construire ensemble une humanité où dialogue, tolérance et savoir sont des valeurs partagées.

C'est dans cet état d'esprit que nous devons entamer cette nouvelle année qui verra les limites de nos territoires se redessiner.

La fusion annoncée des communautés de communes Bigorre-Adour-Echez, Gespe-Adour-Alaric, Batsurguère, Canton d'Ossun, Pays de Lourdes et le Grand Tarbes sera opérationnelle au 1er janvier 2017 . Cette nouvelle communauté dénommée TARBES LOURDES PYRENEES regroupera 86 communes avec 123 000 habitants.
Ce nouveau territoire devra peser plus lourd au sein d'une nouvelle grande région qui s'éloigne encore un peu plus chaque jour de nos préoccupations.
Il est légitime que cette situation pose des interrogations mais nous n'avons pas le choix et nous allons devoir nous adapter à cette situation nouvelle. Soyez persuadés que nos représentants dans cette nouvelle instance ainsi que tous les membres du conseil municipal œuvreront sans relâche et avec conviction pour le bien de la commune et de ses habitants.

En 2017, l'équipe municipale continuera d'avancer selon la feuille de route qu'elle s'est fixée voilà bientôt trois ans tout en restant très vigilante sur les finances. Tous les projets annoncés cette année ont pu être conduits. Une grande partie du budget travaux a été consacrée à l'école avec la création d'un parking, la rénovation des peintures et des WC, l'entretien du chauffage...Des travaux de réparation ont été effectués à l'église ainsi qu'aux appartements de l'école, les rues du Vergé Bielh et une partie de celle du Louyen ont été goudronnées....
Pour 2017, les premiers projets sont à l'étude comme la réfection du plancher de la salle des votes à la mairie, le changement des volets de l'église, la réparation du toit des appartements communaux, la restauration du bar de la salle des fêtes.....
Nous restons prudents et c'est avec les restrictions qui nous sont imposées par l'Etat que le Conseil Municipal fera ses choix.

Je remercie les associations, leurs responsables, leurs membres, toutes les momèriennes et tous les momèriens qui ont permis le maintien des traditions et une bonne animation du village sans oublier le personnel communal.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom propre, je vous adresse ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

BONNE ANNEE 2017
Jean Marie TAPIE,

La Réforme Territoriale

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

La France qui se composait de 22 Régions n'en compte plus que 13.

Le relèvement du seuil des Intercommunalités passe de 5000 à un minimum de 15000 habitants. Les services de l'Etat ont présenté le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal des Hautes Pyrénées (SDCI65) à ses membres le 18 septembre 2015.

Premier arrêté préfectoral n°65-216-03-21-002 du 21 mars 2106 portant approbation du SDCI 65.

Malgré un vote majoritaire des communes et EPCI concernés contre la grande agglomération, les membres du SDCI 65 ont voté majoritairement pour.

Le deuxième arrêté préfectoral n° 65-2016-04-01-002 du 1er avril 2016 propose le périmètre d'une nouvelle Communauté d'Agglomération par fusion de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes et des communautés de communes Bigorre-Adour-Echez, du Canton d'Ossun (CCCO), de Gespe Adour Alaric (CCGAA), du Pays de Lourdes (CCPL), de Batsurguère et du Montaigu représentant 86 communes, 123000 habitants et 133 élus.

Pour la mise en place de la nouvelle Communauté d'Agglomération, dénommée «Tarbes Lourdes Pyrénées », au 1er janvier 2017 les élus concernés ont décidé de :

- Créer :
  - ◊ un Conseil composé des 86 maires.
  - ◊ un Comité de pilotage (COPIL) composé des représentants des 7 communautés de communes concernées, des maires de Tarbes et Lourdes et des Présidents du SCoT-TOL, du SYMAT et du Fil Vert
  - ◊ un Comité Technique composé des Techniciens coordonné par le Directeur Général des Services du Grand Tarbes

- Créer 14 groupes de travail (gouvernance, finances, ressources humaines, communication/ informatique, Développement économique, tourisme et chemins de randonnée, SCOT, politique de la ville, transports, déchets ménagers/environnement, équipements sportifs, équipements culturels, écoles, compétences diverses).

L'intégralité du schéma est consultable sur le site :

www.hautespyrenees.gouv.fr

Tarbes Lourdes Pyrénées

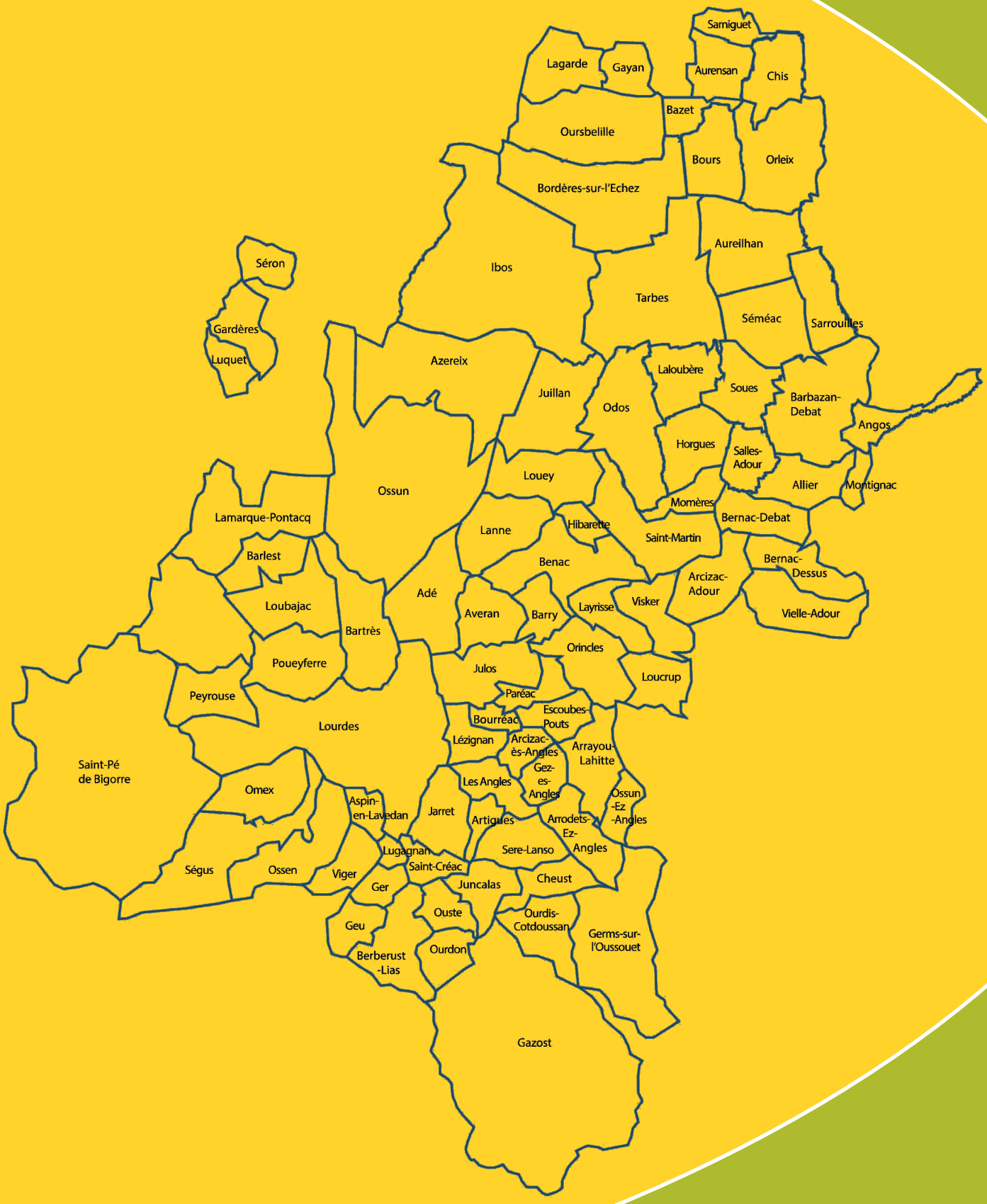

D'après la publication Agglo n°53 Dossier Le Grand Tarbes en actions (http://www.legrandtarbes.fr)

Le budget

INVESTISSEMENT

Recettes : 77 500 €

Les recettes se composent essentiellement des subventions (dotation d'équipement des territoires ruraux DETR , fonds d'aménagement rural FAR.....), de la taxe d'aménagement , du FCTVA....

Subventions : 48 000 € soit 62 %

Taxe d'aménagement (TAM) : 15 200 € soit 20 %

Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : 14 300 € soit 18 %

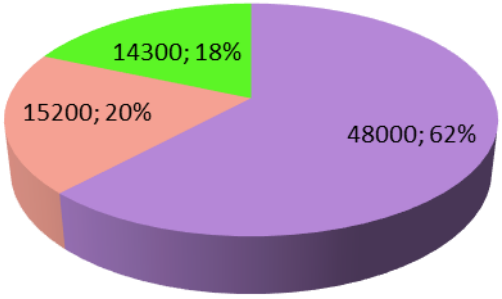

Dépenses : 120 000 €

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure.

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts

Remboursement d'emprunts : 10 000 € soit 8%

Travaux : 110 000 € soit 92 %

Les travaux effectués :

Ecole : parking, peinture, réfection WC, électricité, chauffage : 47 500 €

Réfection chaussée rue du Montaigu : 7 100 €

Goudronnage : rue du Vergé Bieilh et du Louyen : 48 600 €

Eglise : réfection escaliers et porte : 5 400€

Appartements communaux garages : 1 400 €

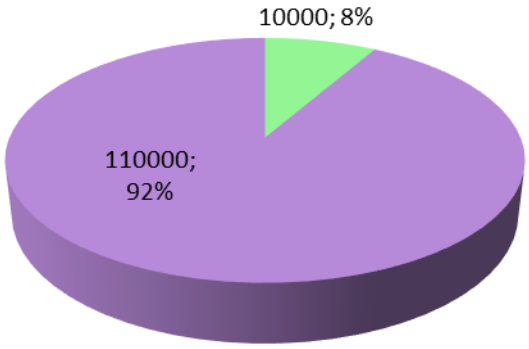

FONCTIONNEMENT

Recettes : 340 200 €

Les recettes s'élèvent à 340 200 € auxquelles il faut rajouter le résultat reporté de l'année précédente et se composent principalement des trois éléments suivants :

- les recettes fiscales : 253 000 € soit 74 %
- les dotations de l'état : 72 200 € soit 21 %
- les revenus des immeubles et terrains : 17 600 € soit 5%

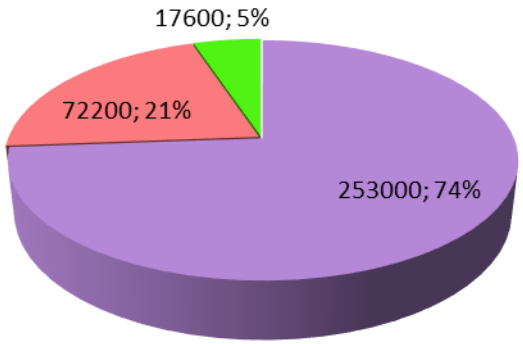

Dépenses : 225 000 €

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année .

Il s'agit principalement des postes suivants :

Charges de personnel : 50 000 € soit 22%

Charges de gestion courante : électricité, téléphone, contrats de maintenance, chauffage, impôts, entretien des bâtiments communaux, achats de fournitures, papeterie, mobilier, petites réparations… 91 000 € soit 41 %

Autres charges : participations aux charges d'organismes extérieurs comme les syndicats intercommunaux SIVOM Momères St Martin, SDIS (pompiers)....., indemnités aux élus,

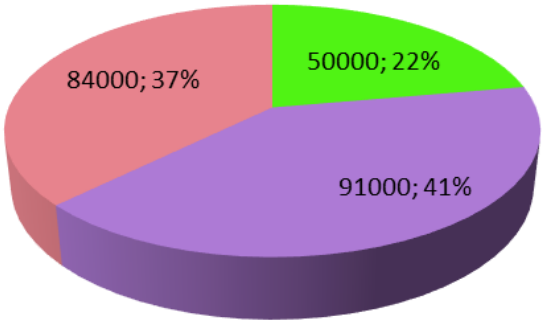

Les travaux réalisés

L'école

Un parking a été créé devant l'école, afin de faciliter le stationnement et sécuriser les abords de l'école.
Un portail annexe a été ajouté exclusivement pour le transport scolaire.
Les 2 classes de maternelle ont été totalement refaites (peinture et éclairage), ainsi que les toilettes des plus grands.

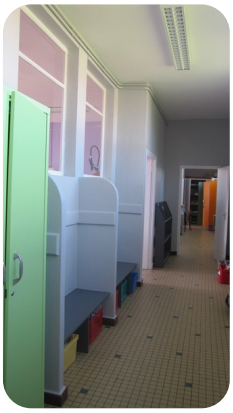

Isolation des appartements communaux

Le changement des portes et l'isolation des plafonds des garages permettra de sérieuses économies d'énergie à ses occupants...

L'église

La porte a été entièrement rénovée

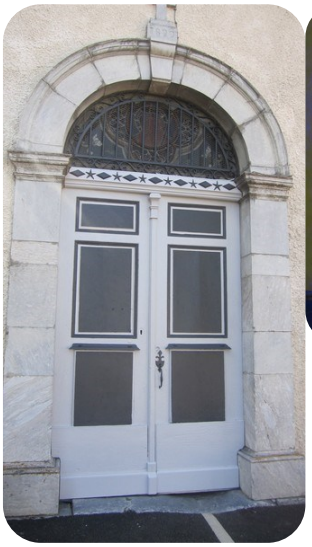

Montaigu

Réfection de la chaussée

Vergé Bielh et Louyen

La route a été goudronnée

Table à la plantère

La table en granit installée à la Plantère permettra d'y passer des moments encore plus agréables...

Un nouveau tracteur

Après plus d'une trentaine d'années de bons et loyaux services, le vieux tracteur communal prend enfin sa retraite! Son successeur, commandé depuis septembre, doit arriver prochainement...

En cours de livraison...

RPI Momères—Saint Martin

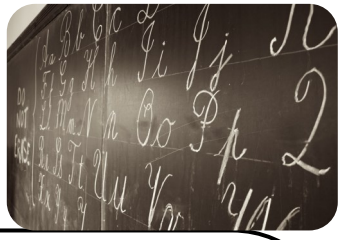

90 élèves sont inscrits au Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Momères—Saint Martin.

Les garderies et les repas à la cantine se déroulent à l'école de Momères.

L'école de Momères regroupe 41 élèves

- 18 élèves (3 Très Petite Section, 8 Petite Section et 7 Moyenne Section) avec Madame Nadine Bilhère Dieuzeide
- 23 élèves (18 Grande Section et 5 Classe Préparatoire) avec Madame Périssère (directrice)

3 agents du SIVOM aident au bon fonctionnement des activités: Mmes Rachel Coureau, Estelle Poupeney et Lisa Fallières.

L'école de Saint Martin regroupe 49 élèves

- 24 élèves de CE (13 CE1 et 11 CE2) avec Madame Priscille Frémez
- 25 élèves de CM (15 CM1 et 10 CM2) avec Monsieur Eric Dupré (directeur)

Classe des plus Petits

Classe de Grande Section—CP

Tous à table!

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Cette année, les Temps d'Activités Périscolaires sont proposés à partir de la Grande Section:

Les lundis de 16h30 à 17h30: Activités Cirque

Les élèves peuvent s'initier en toute sécurité à une multitude d'activités circassiennes.

Les jeudis 16h30 à 17h30: Activités scientifiques

De l'expérience du ludion en passant par le poids de l'air, les expériences ne manquent pas pour nos petits scientifiques en herbe...

Le SIVOM Momères—Saint Martin , dont le bureau est à Momères, prend en charge la gestion des affaires scolaires et périscolaires (garderie, bus, cantine, recrutement du personnel ATSEM).

Il est composé de 11 membres:

M. Christophe Roman (président)

Mme Virginie Tapie (secrétaire)

Bureau: M. Lassarette, M. Dorignac, Mme Venard, Mme Fonséca, M. Garrigos (pour Saint Martin);

M. Sarrabère, M. Capber, M. Girardeau, Mme Médaillon (pour Momères)

Le SIVOM

Le Comité des Fêtes

Chasse aux Œufs de Pâques

Dimanche 03 avril, à la Plantère, a eu lieu la chasse aux œufs de Pâques, organisée par le nouveau bureau du comité des fêtes.

Toujours une excellente organisation, des enfants ravis et des paniers bien remplis, pour le plaisir de tous les petits momèriens.

Un petit apéritif offert à tous par le comité a clôturé la matinée.

Repas et Feu de la Saint Jean

Une centaine de momèriens avait répondu à l'invitation du comité de venir partager les traditionnelles festivités de la Saint Jean le Samedi 25 juin 2016.
L'après midi était consacrée aux enfants, avec des jeux de plein air organisés par les conscrits.

En début de soirée, l'apéritif, suivi d'un repas champêtre, puis le feu, tout cela sous la musique de la disco mobile qui était venu animer la soirée.
Après le traditionnel feu, un feu d'artifice a été offert aux villageois présents.

Fête du village

Rassemblement, Partage, Convivialité...

Repas animé

Bal

Sérénade des conscrits

Pétanque

Bal

MOMÈRES

Vendredi 29

Samedi 30

Dimanche 31

Lundi 01

Jeux pour les enfants

Bal

Apéritif du Maire

Olympiades

Bal

La ReFête

Pour les nostalgiques de la fête du village, le comité a organisé une ReFête le 25 septembre.

Un apéritif, suivi d'un repas, avec la traditionnelle pesée du jambon.

Une ambiance sympathique, d'échange et de convivialité.

Quatre lotos gourmands ont été organisés par les associations du village, dont deux par le comité des fêtes.

Toujours beaucoup de participants venant tenter leur chance pour gagner les lots mis en jeu (cuisses de bœuf, agneau, caddie, magrets, foies gras, canards gras…)

Chaque manifestation a été une réussite: salle comble et convivialité.

Une réputation et une organisation qui ne sont plus à prouver.

A ce titre, le comité remercie tous les bénévoles qui l'ont aidé tout au long de cette année.

Les lotos

Le Goûter des Ainés

Le rendez-vous avait été donné par petit papier dans la boîte aux lettres : « Invitation aux Ainés, pour le traditionnel goûter de l'avent, le samedi 17 décembre ».

C'est la cinquième année que cette animation est perpétuée, et attendue avec succès. Cet instant de rencontre chaleureux reste un moment privilégié ou tout un chacun a plaisir à se retrouver, autour de quelques viennoiseries, thés, chocolat, vin ou bien café. Bien sûr les accordéonistes étaient là, et ont aussi permis quelques pas de danse, mais c'est sans oublier nos chants bigourdans, bérets à l'appui, repris en cœur par l'assemblée. Comme à l'accoutumée, les traditionnelles boîtes de chocolats, ainsi que les stylos de Momères (offerts par Monsieur le Maire) ont étés remis à chaque participant à l'heure du départ...

Comme convenu, une photo de groupe sera prochainement remise à chaque personne.

Fête des chemins de randonnée

Rendez-vous avait été donné à la salle des fêtes de Bernac Dessus.

Trois circuits de randonnée ont été proposés (10, 6 ou 3 km).
La marche faite à travers champs et bois, un apéritif réconfortant attendait les participants. Puis installés autour des tables par affinités, c'était l'heure de passer au casse-croûte. Comme à l'accoutumée ont suivi les jeux traditionnels, belote, pétanque et quelques autres surprenants, comme le jeu de la grenouille (jeu d'adresse ancien) ou le billard japonais.

Les Associations

Lous Droll's

LOUS DROLL'S est une Association de loi 1901 créée en février 2009. Son objectif premier est de soutenir l'action scolaire et péri-scolaire des écoles du RPI de Momères et Saint-Martin.

Les fonds récoltés permettent de participer aux sorties, spectacles, mais aussi de financer du matériel pour les écoles. Cette année ont eu lieu une kermesse, une tombola, un vide grenier et un loto.

L'association compte beaucoup sur la mobilisation des parents d'élèves pour faire perdurer son action.

Un grand bravo aux bénévoles de Lous Droll's!!!

Encadrement et Point de Croix

Les brodeuses se retrouvent tous les vendredis de 14h à 17h à la maison des associations (presbytère).
Si vous voulez les rejoindre, appelez Pascale au 06.87.11.56.24 ou Marie Odile au 06.84.48.38.94

Chorale Interparoissiale

Si vous souhaitez intégrer la chorale, l'équipe vous accueillera chaleureusement.
Pour de plus amples informations, contactez Monsieur Jean Abadie. (05.62.45.95.19)

Piano enchanté

Adulte ou enfant, envie d'apprendre le piano? Rejoignez le groupe d'élèves de Muriel. Pour tout renseignement, appelez le 06.85.93.30.27.

Gym & Zumba

Les cours collectifs, proposés par l'association de gymnastique, ont lieu à la salle des fêtes de Momères. Vous pourrez faire du sport dans la bonne humeur et la convivialité.

En effet, cinq cours de gymnastique très différents, vous sont proposés chaque semaine, avec des monitrices diplômées : Amandine Laur et Céline Laquet.

Les Lundis : de 19h30 à 20h30 « F.A.C » (Fessiers / abdominaux / Cuisses ou step).
de 20h30 à 21h15 « ZUMBA »

Les Mardis de 10h15 à 11h15 « gym douce séniors »
Les Mercredis de 18h30 à 19h30 «gym tonique »
Les vendredis de 9h15 à 10h15 « pilate»

Les Animations

Les Commémorations

Les Anciens Combattants, entourés de Monsieur le Maire et de momèriens, se sont réunis pour commémorer les journées du 8 mai et du 11 novembre.

Après lecture du message du secrétaire d'État aux Anciens Combattants par M. Saura, président de l'Amicale des anciens combattants, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts.

Monsieur le Maire a ensuite fait la lecture des Morts pour la France. Une minute de silence a précédé le chant de la Marseillaise par l'assemblée. Un verre de l'amitié a clôturé la commémoration.

8 mai

11 novembre

Le concert de Noël

Samedi 17 décembre à 20h30 les chanteurs du Marquisat ont choisi de venir réchauffer notre petite église de Momères par leurs voix envoûtantes dans un répertoire varié. Voyage en pays basque, en passant par l'Espagne, balades irlandaises sans oublier nos « chansons de la variété française »: Nadau, Luis Mariano, Jean Ferrat et bien d'autres... C'est un public ravi et conquis qui a repris et fredonné les airs chantés ce soir là.

Repas de quartier

Plusieurs repas de quartier ont eu lieu au mois de juin au Vergé Bielh, rue des Pyrénées...

L'Etat Civil 2016

Naissances

AMBLAT Louis..... 29 janvier 2016

CAZAUX Lucas, Pierre, Jean..... 21 juillet 2016

DA SILVA Timéo..... 26 mars 2016

DENON Timéo..... 20 juin 2016

FOUQUET Liam, Patrick..... 22 août 2016

PELTIEZ Ethan, Jérémy, Vincent..... 24 mars 2016

PERE Charlotte, Jeanne..... 08 novembre 2016

VERLAGUET Thomas, Jean-Louis..... 18 août 2016

Mariages

ARTIGUE David, Gilles—ASTUGUEVIEILLE Sophie, Marie 20 août 2016

CAZABAT Véronique, Janine—GONCALVES Bernard, José 03 septembre 2016

JARDIN Alexis—SKOU Dounia, Samia 16 juillet 2016

MECHIGHEL Akéma, Malika—TARASSE Eric, Sébastien 22 octobre 2016

MORA Thomas, Vincent—WILMOUTH Laétitia, Amélie, Louise 21 octobre 2016

Décès

COADEBEZ René, Pierre..... 23 février 2016

COURTES Michel..... 15 novembre 2016

CRISTOFENI épouse MARGNAC Paule..... 17 février 2016

LAFFAILLE née LESTHELLE Hélène, Paulette, Jeanne..... 1er août 2016

LANSAC Yvette, Jeanne..... 11 décembre 2016

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS a pour mission d'apporter son soutien technique et financier aux personnes en difficulté en constituant des demandes d'aides diverses (financières, alimentaires, humaines...).

Permanence assurée à la Mairie de Momères le vendredi de 17 à 19 h.

LA MAIRIE

8 rue du Moulin – 65360 MOMERES

Tél : 05 62 45 05 62	Fax : 05 62 45 34 01	mail: mairiedemomeres@wanadoo.fr

Ouverture au public	Permanences du Maire
Mardi de 14h à 18 h	Mardi de 16h à 18H
Jeudi de 14h à 18h	Vendredi de 17h à 19h

LA SALLE DES FETES

La salle des fêtes peut être louée pour fêter tout événement.

Le prix de la location est fixé à 100 €. Vous devrez fournir une attestation d'assurance ainsi que deux chèques de caution (un de 300 € et un de 150 €).

La réservation s'effectue auprès du secrétariat de Mairie (convention à remplir).

Le matériel et la salle sont mis à disposition le vendredi de 18h à 19h. Le retour pour contrôle avant la restitution des cautions s'effectue le lundi de 18h à 19h.

SITE INTERNET

Pour consulter les évènements, les infos diverses: *www.momeres.fr*

Pour faire apparaître une information ou une photo, n'hésitez à contacter le secrétariat de mairie (demande à transmettre à Julien MONIN).

Réalisation de ce numéro du P'tit Momèrien: Françoise BERENGUEL et Julien MONIN

Ont participé à la rédaction des articles: Pascale AUBARD, Françoise BERENGUEL, Eugène CAZENAVE, Julien MONIN

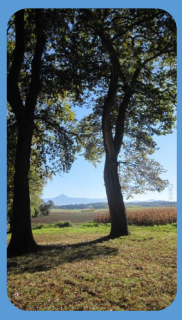

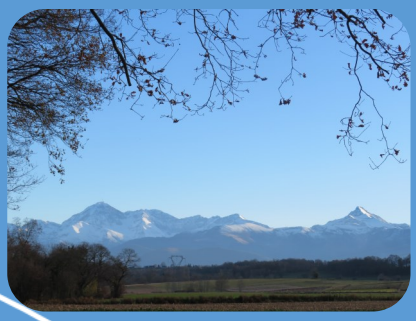

Janvier							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
52							1
1	2	3	4	◗	6	7	8
2	9	10	11	●	13	14	15
3	16	17	18	◖	20	21	22
4	23	24	25	26	27	○	29
5	30	31					

Février							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5			1	2	3	◗	5
6	6	7	8	9	10	●	12
7	13	14	15	16	17	◖	19
8	20	21	22	23	24	25	○
9	27	28					

Mars							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9			1	2	3	4	◗
10	6	7	8	9	10	11	●
11	13	14	15	16	17	18	19
12	◖	21	22	23	24	25	26
13	27	○	29	30	31		

Avril							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
13					1	2	
14	◗	4	5	6	7	8	9
15	10	●	12	13	14	15	16
16	17	18	◖	20	21	22	23
17	24	25	○	27	28	29	30

Mai							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18	1	2	◗	4	5	6	7
19	8	9	●	11	12	13	14
20	15	16	17	18	◖	20	21
21	22	23	24	○	26	27	28
22	29	30	31				

Juin							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22				◗	2	3	4
23	5	6	7	8	●	10	11
24	12	13	14	15	16	◖	18
25	19	20	21	22	23	○	25
26	26	27	28	29	30		

Juillet							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26						◗	2
27	3	4	5	6	7	8	●
28	10	11	12	13	14	15	◖
29	17	18	19	20	21	22	○
30	24	25	26	27	28	29	◗
1	31						

Août							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31		1	2	3	4	5	6
32	●	8	9	10	11	12	13
33	14	◖	16	17	18	19	20
34	○	22	23	24	25	26	27
35	28	◗	30	31			

Septembre							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35					1	2	3
36	4	5	●	7	8	9	10
37	11	12	◖	14	15	16	17
38	18	19	○	21	22	23	24
39	25	26	27	◗	29	30	

Octobre							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
39							1
40	2	3	4	●	6	7	8
41	9	10	11	◖	13	14	15
42	16	17	18	○	20	21	22
43	23	24	25	26	◗	28	29
44	30	31					

Novembre							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44			1	2	3	●	5
45	6	7	8	9	10	◖	12
46	13	14	15	16	17	○	19
47	20	21	22	23	24	25	◗
48	27	28	29	30			

Décembre							
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48					1	2	●
49	4	5	6	7	8	9	◖
50	11	12	13	14	15	16	17
51	○	19	20	21	22	23	24
52	25	◗	27	28	29	30	31